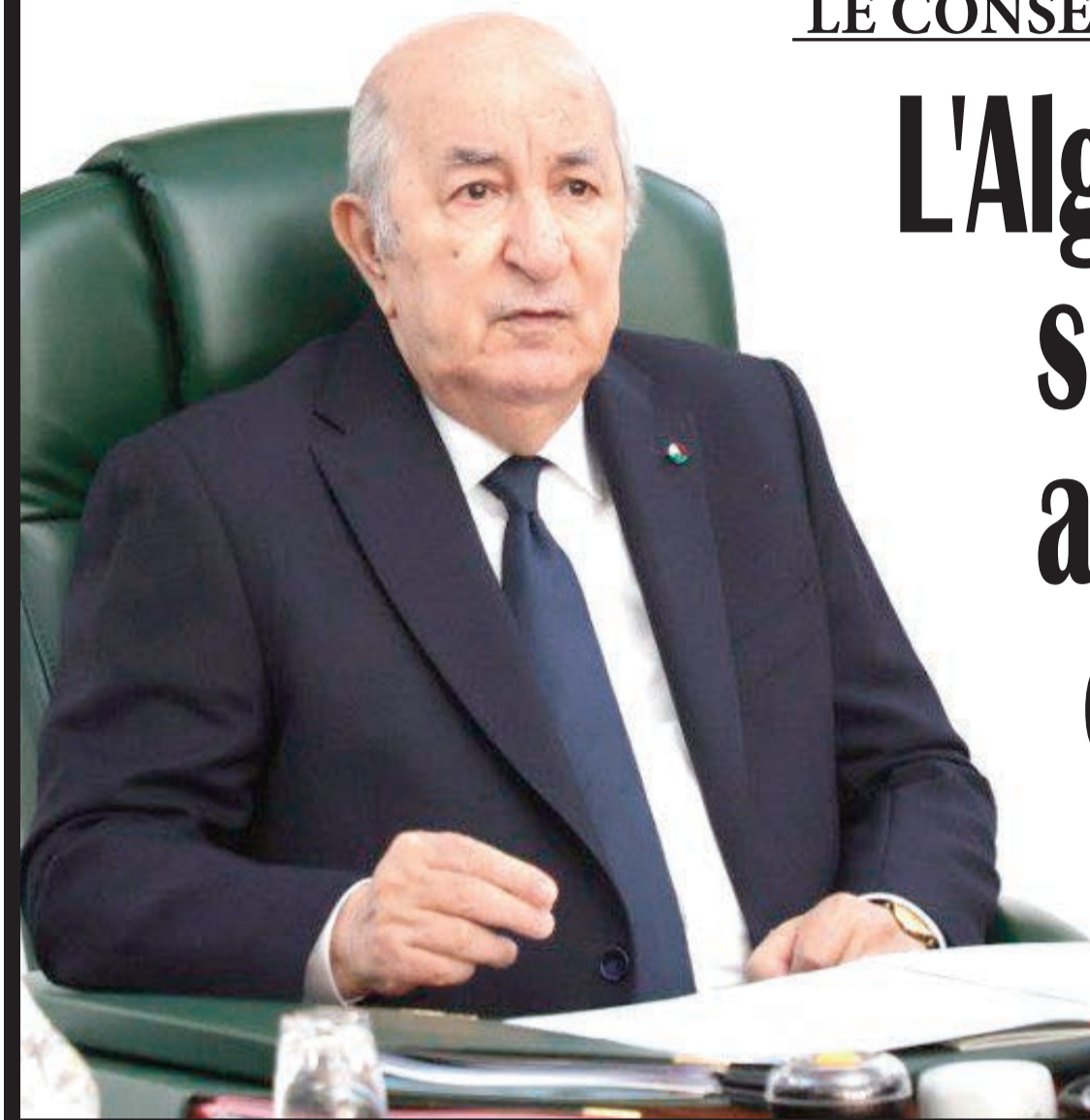


**TEBBOUNE PRÉSIDE  
LE CONSEIL DES MINISTRES**

# L'Algérie consolide ses alliances avec le Niger et le Tchad

Page 09



# CAP Dz

QUOTIDIEN D'INFORMATION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE  
« La liberté d'expression  
est garantie »

Page 08



ORAN PRÉPARE UN RENDEZ-VOUS  
MAJEUR DE L'IMMOBILIER

## Logim Expo 2026 : Un salon stratégique pour connecter investisseurs, promoteurs et diaspora

Page 02

JOURNÉE MONDIALE DE LA  
LIBERTÉ DE LA PRESSE



Le wali d'Oran rend hommage  
à une presse locale  
« professionnelle et engagée »

Page 03

VASTE PROGRAMME DE  
RÉHABILITATION DES ROUTES  
Un budget de 100 milliards  
de centimes mobilisé

Page 03

STATION D'EL MACTAÂ  
EN MAINTENANCE

72 heures d'arrêt,  
perturbations attendues  
dans la distribution d'eau

Page 04

ORAN PRÉPARE UN RENDEZ-VOUS MAJEUR DE L'IMMOBILIER

# Logim Expo 2026 : Un salon stratégique pour connecter investisseurs, promoteurs et diaspora

Meriem B

Dans un contexte marqué par la relance de l'investissement immobilier et l'ouverture accrue aux compétences et capitaux de la diaspora, la wilaya d'Oran s'apprête à accueillir un événement d'envergure internationale dédié au logement et à l'immobilier. Prévu du 15 au 19 juillet 2026 au Centre de Conventions Ahmed Benahmed, le Salon international du logement et de l'immobilier « Logim Expo » ambitionne de devenir une plateforme de référence pour les professionnels du secteur, les institutions financières, les promoteurs et le grand public. Présenté officiellement ce dimanche lors d'une conférence de presse à la Chambre de commerce et d'industrie d'Oran, ce rendez-vous se veut un espace de rencontre, de négociation et de concrétisation de projets immobiliers, avec une forte ouverture sur la communauté algérienne établie à l'étranger.

## Oran s'apprête à accueillir un rendez-vous stratégique pour l'immobilier

Le Salon international du logement et de l'immobilier « Logim Expo » fera son entrée sur la scène économique nationale à l'été 2026, du 15 au 19 juillet, au Centre de Conventions Ahmed Benahmed d'Oran. L'annonce a été faite ce dimanche lors d'une conférence de presse organisée à la Chambre de commerce et d'industrie de la wilaya d'Oran, en présence du commissaire du salon, M. Khachai Mohamed Yacine, et du directeur de la CCI, M. Ahmed Larbi.

Cette première édition intervient dans un contexte particulier, marqué par une volonté affirmée de dynamiser l'investissement immobilier et d'ouvrir davantage le marché national à la diaspora algérienne. Les organisateurs ont souligné que cette initiative s'inscrit dans le prolongement des orientations nationales encourageant les Algériens établis à l'étranger à investir dans leur pays d'origine, notamment dans le secteur du logement. Selon les explications du commissaire du salon, ce rendez-vous est le fruit d'une réflexion portée par de jeunes organisateurs qui ont voulu donner une nouvelle dimension à la promotion immobilière en Algérie. « L'idée nous est venue suite aux déclarations du Président de la République concernant l'ouverture à la communauté algérienne à l'étranger. Nous avons voulu traduire cette orientation sur le terrain à travers un événement concret », a-t-il indiqué. Oran a été choisie comme ville hôte en raison de son statut de pôle économique et touristique majeur. Ville côtière en pleine expansion, elle concentre également un important volume de projets urbanistiques, ce qui en fait, selon les organisateurs, un terrain idéal pour lancer un salon de cette envergure.

## Un salon pensé comme une plateforme d'investissement et de rencontres

Au-delà de son aspect exposition, « Logim Expo » se positionne comme un véritable espace d'échanges économiques et de



mise en relation entre les différents acteurs du secteur immobilier. Promoteurs, banques, compagnies d'assurance, agences immobilières, bureaux d'études et institutions publiques seront réunis autour d'un même objectif : faciliter l'accès au logement et encourager l'investissement.

Le salon prévoit la participation de 70 exposants pour cette première édition, avec une possibilité d'extension jusqu'à 100 participants. Les organisateurs misent sur une forte diversité d'acteurs afin d'offrir aux visiteurs un large éventail de choix en matière de produits immobiliers, allant du logement social et moyen standing aux projets touristiques, commerciaux et industriels. Un accent particulier sera mis sur la concurrence entre les promoteurs, afin de stimuler l'offre et de permettre aux visiteurs de bénéficier de conditions plus attractives. Les exposants ont d'ailleurs annoncé la mise en place de promotions et d'offres spéciales durant toute la durée du salon. Selon les organisateurs, « Logim Expo » se distingue par son orientation vers la classe moyenne et les porteurs de projets immobiliers, notamment ceux issus de la diaspora. L'objectif est de créer un cadre accessible, transparent et structuré pour accompagner les décisions d'investissement.

## Des partenariats structurants et une ambition économique affirmée

La conférence de presse a également été marquée par l'annonce de plusieurs partenariats stratégiques. Des conventions ont été signées entre le commissariat du salon, la Chambre de commerce et d'industrie d'Oran, ainsi que des entreprises de communication et de médias, notamment CapDz et Bomed. Ces accords visent à assurer une large visibilité à l'événement et à renforcer sa couverture médiatique, tout en consolidant les liens entre les acteurs économiques et institutionnels impliqués dans

le projet. D'autres partenariats ont été établis avec des banques, des compagnies d'assurance et des promoteurs immobiliers, confirmant la dimension multisectorielle du salon.

Le directeur de la Chambre de commerce et d'industrie d'Oran, M. Ahmed Larbi, a salué cette initiative, soulignant qu'elle dépasse le cadre d'une simple exposition commerciale. « Nous aspirons à créer un environnement de communication directe entre investisseurs, promoteurs et citoyens », a-t-il déclaré, mettant en avant la volonté de faire de ce salon un espace de concrétisation de partenariats réels. Il a également insisté sur l'importance du contenu scientifique du salon, qui comprendra des conférences spécialisées sur les enjeux actuels du secteur immobilier, les mécanismes de financement et les perspectives de développement urbain.

## Un espace d'affaires au service du logement et de l'investissement

Pensé comme un événement annuel, « Logim Expo » ambitionne de s'imposer durablement dans le paysage des salons professionnels en Algérie. Organisé par Ultimate Station, en partenariat avec Bomed, il s'appuie sur une expertise reconnue dans l'organisation d'événements économiques.

Le salon couvrira plusieurs secteurs clés : promotion immobilière, habitat, immobilier commercial et administratif, immobilier touristique, immobilier industriel, banques et assurances, agences immobilières, architecture, aménagement et décoration, ainsi que les médias spécialisés. L'un des objectifs affichés est de créer un véritable espace de négociation directe entre les acteurs du marché. Pour les organisateurs, il ne s'agit pas uniquement de présenter des projets, mais de permettre leur concrétisation sur place à travers des échanges directs, des simulations de financement et des signatures de conventions. Le salon s'adresse aussi bien au grand public qu'aux professionnels, avec des horaires d'ouverture prévus de 10h00 à 18h00 durant les cinq jours de l'événement.

## Une dynamique économique en construction à Oran

En accueillant ce salon, Oran confirme son positionnement comme l'un des pôles économiques majeurs du pays. Ville en pleine transformation urbaine, elle attire de plus en plus d'investissements dans les secteurs de l'immobilier, du tourisme et des infrastructures. Les organisateurs estiment que ce type d'événement contribue à renforcer la dynamique économique locale, tout en offrant une vitrine nationale et internationale aux projets immobiliers algériens. Pour les initiateurs de « Logim Expo », l'enjeu dépasse largement la simple organisation d'un salon. Il s'agit de structurer un marché en pleine évolution, de rapprocher l'offre de la demande et de créer un pont durable entre l'Algérie et sa diaspora. Le rendez-vous est donc fixé du 15 au 19 juillet 2026 à Oran, avec la promesse d'un événement qui entend marquer un tournant dans la manière de penser et de promouvoir l'immobilier en Algérie.

## PARTENARIATS ET STRATÉGIE DE VISIBILITÉ

# Logim Expo 2026 signe trois conventions médias

M. B

La conférence de presse consacrée au lancement du Salon international du logement et de l'immobilier « Logim Expo », organisée ce dimanche à la Chambre de commerce et d'industrie d'Oran, a été marquée par la signature de trois conventions de partenariat entre les principaux acteurs impliqués dans cet événement économique d'envergure.

Dans ce cadre, un accord a été officialisé entre le Commissariat du salon et la Chambre de commerce et d'industrie d'Oran, confirmant l'accompagnement institution-

nel de cette première édition prévue du 15 au 19 juillet 2026 au Centre de Conventions Ahmed Benahmed.

Deux autres conventions ont également été signées avec des partenaires spécialisés dans la communication et les médias, à savoir l'entreprise médiatique CapDz et la boîte de communication Bomed. Ces partenariats visent à assurer une couverture médiatique structurée et une large visibilité à l'événement, aussi bien au niveau national qu'international, tout en renforçant la stratégie de communication du salon. Ils traduisent la volonté des organisateurs de donner à « Logim Expo » une dimension

professionnelle et une résonance médiatique à la hauteur de ses ambitions économiques. À travers cet engagement, CapDz s'inscrit dans une dynamique d'accompagnement des grands événements économiques et de valorisation des initiatives liées au secteur de l'immobilier et de l'investissement en Algérie, en contribuant à la diffusion de l'information et à la mise en lumière des acteurs du secteur.

De leur côté, les organisateurs et partenaires institutionnels ont insisté sur l'importance de la communication comme levier essentiel de réussite pour ce type de rendez-vous économique structurant.



**CAPDZ**  
QUOTIDIEN D'INFORMATION  
Édité par la SARL BAHIA.COM  
Directrice Générale  
Hafida BENARMAS  
Directrice de Publication  
Fatima Benyekhlef

Siège social  
Adresse :  
Cité 1377  
Logts AADL,  
Bt 22,  
1er étage,  
Oran 31000

Administration- Rédaction-  
Service publicité  
Tel: 041 80 32 62 /  
Fax : 041 80 32 63  
Mobile : 0770 65 93 89  
[www.capdz.dz](http://www.capdz.dz)  
[redaction@capdz.dz](mailto:redaction@capdz.dz)  
[publicite@capdz.dz](mailto:publicite@capdz.dz)

IMPRESSION  
Impression OUEST S.I.O  
DIFFUSION  
BAHIA.COM  
TEL: 0770 65 93 89  
Les manuscrits, photographies  
et illustrations ou tout autre document  
adressés ou remis à la rédaction  
ne seront pas rendus et ne peuvent faire  
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise  
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.  
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77  
E-mail: [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)  
[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)  
[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)  
[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)  
[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)  
[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

## Le wali d'Oran rend hommage à une presse locale « professionnelle et engagée »



Meriem B

À l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée ce dimanche à Oran, une cérémonie a été organisée en l'honneur de la corporation journalistique locale, marquée par l'hommage rendu à plusieurs professionnels des médias et par une allocution du wali d'Oran, Brahim Ouchene.

Devant des représentants de la presse écrite, audiovisuelle et électronique, ainsi que des responsables locaux et acteurs institutionnels, le chef de l'exécutif de wilaya a souligné la portée universelle de cette journée, qu'il a inscrite dans le cadre plus large de la liberté d'expression. Il a rappelé que ce principe ne concerne pas uniquement les journalistes, mais l'ensemble des citoyens appelés à faire

entendre leurs opinions à travers différents espaces d'expression.

Le wali a mis en avant la valeur symbolique de cette date internationale, évoquant les sacrifices consentis à travers le monde par de nombreux professionnels des médias tombés dans l'exercice de leur mission. Il a également rappelé les périodes douloureuses traversées par l'Algérie, notamment durant la décennie noire, au cours de laquelle plusieurs journalistes ont payé de leur vie leur engagement en faveur de la vérité et de la libre expression.

Dans son intervention, Brahim Ouchene a tenu à saluer le travail accompli par les médias algériens, estimant que la presse nationale relaie avec professionnalisme les préoccupations des citoyens dans un climat de liberté et de pluralisme. Il a réservé un hommage appuyé à la presse oranaise, qu'il a qualifiée d'objective, sérieuse et attachée aux règles de l'éthique professionnelle. Le responsable a, dans ce sens, plaidé pour la consolida-

tion d'un journalisme responsable, éloigné des dérives sensationnalistes ou diffamatoires, insistant sur la nécessité de préserver la crédibilité du métier et sa noble mission au service de la société.

Soulignant l'importance de la presse comme « quatrième pouvoir », le wali a reconnu son rôle central dans la gestion publique locale. Il a affirmé que les informations relayées quotidiennement par les médias permettent souvent aux autorités de prendre connaissance de certaines préoccupations ou dysfonctionnements, facilitant ainsi des interventions rapides et des mesures correctives.

La cérémonie s'est achevée par la remise de distinctions honorifiques à plusieurs journalistes en reconnaissance de leur contribution à l'information locale, dans une ambiance empreinte de considération envers une profession considérée comme un pilier essentiel de la vie démocratique.

VASTE PROGRAMME DE RÉHABILITATION DES ROUTES

Un budget de 100 milliards de centimes mobilisé

H.N

Le réseau routier de la wilaya d'Oran se trouve confronté à une dégradation avancée touchant de nombreux quartiers ainsi que plusieurs axes principaux et secondaires, accentuant les désagréments pour les usagers et soulevant des préoccupations croissantes en matière de sécurité et de mobilité urbaine.

Face à cette situation, les pouvoirs publics ont engagé un programme de remise à niveau destiné à enrayer la détérioration des chaussées et à prévenir les risques liés à la fragilité de certaines infrastructures, notamment les affaissements et glissements de terrain.

Les désordres constatés ne concernent pas uniquement les quartiers anciens.

Plusieurs zones urbaines récentes sont également affectées, à l'image de certaines voiries situées à Belgaid, au quartier Es-Salem dans la commune de Bir El Djir, ainsi qu'au quartier Es-Sabah relevant de la commune de Sidi Chahmi.

Dans ce cadre, une enveloppe de 100 milliards de centimes a été mobilisée pour la réhabilitation et la modernisation des routes de la wilaya.

Ces financements, inscrits dans le cadre des programmes de l'État, sont placés sous la supervision du secteur des travaux publics et des infrastructures de base.

Selon les données disponibles, le montant global des crédits déjà dégagés à ce jour atteindrait 250 milliards de centimes, traduisant l'importance accordée à ce dossier devenu prioritaire pour les autorités locales.

En parallèle, la wilaya d'Oran a consacré 50 milliards de centimes au profit des communes afin d'accompagner les opérations de proximité, dont 32 milliards de centimes attribués à la seule commune d'Oran.

Les interventions devraient être engagées progressivement à partir des sièges de communes avant d'être étendues à d'autres artères et quartiers, dans le but d'améliorer durablement les conditions de circulation et le cadre de vie des habitants.

MOIS DU PATRIMOINE À ORAN

## L'Algérie défend son héritage immatériel et vise de nouvelles inscriptions à l'UNESCO

Toufik K

La préservation du patrimoine ne se limite plus aux monuments et aux sites historiques. À Oran, à l'occasion du Mois du patrimoine, l'accent a été mis samedi sur cet héritage invisible mais profondément enraciné dans la société : traditions, savoir-faire, expressions artistiques et pratiques sociales qui façonnent l'identité nationale. Invité du musée public national Ahmed Zabana, le directeur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques d'Alger, Slimane Hachi, a animé une conférence consacrée au patrimoine immatériel. Devant un public composé d'acteurs culturels, de représentants associatifs et d'amoureux du patrimoine, il a rappelé la place centrale qu'occupe ce volet dans la politique culturelle nationale. Selon lui, l'Algérie a très tôt intégré l'enjeu de la sauvegarde de ce patrimoine vivant, en se dotant d'un cadre juridique spécifique à travers la loi 98-04 relative à

la protection du patrimoine culturel matériel et immatériel. Le pays figure également parmi les premiers États à avoir ratifié la convention internationale de sauvegarde du patrimoine immatériel adoptée par l'UNESCO en 2003, tout en participant à son élaboration.

Une stratégie de valorisation à l'international

L'intervention a surtout permis de mettre en lumière les efforts menés pour inscrire les expressions culturelles algériennes sur les listes du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Plusieurs éléments emblématiques y figurent déjà, à l'image de l'imzad, de la chedda tlemcenienne, du couscous ou encore de la chanson raï, désormais reconnue comme composante majeure de l'héritage culturel algérien. Cette dynamique se poursuit en 2026 avec le dépôt de nouveaux dossiers portant sur des traditions emblématiques. Parmi eux figurent la blouse oranaise, vêtement fortement associé à l'histoire sociale et culturelle de l'Ouest algérien, ainsi que

les chants des meddahates, porteurs d'une mémoire orale populaire encore vivace. Des candidatures communes avec plusieurs pays arabes ont également été engagées autour des jeux traditionnels, illustrant une approche de coopération régionale autour d'un patrimoine partagé.

Oran au cœur de la transmission

Le choix d'Oran pour accueillir cette rencontre n'est pas anodin.

Ville de brassage culturel et foyer de nombreuses expressions artistiques, la capitale de l'Ouest s'impose comme un espace privilégié de réflexion sur la transmission des héritages immatériels.

La conférence s'est achevée par la projection d'un documentaire consacré à la chedda tlemcenienne, tenue nuptiale prestigieuse inscrite par l'UNESCO en 2012. Une manière de rappeler que derrière chaque inscription internationale se cache d'abord une mémoire collective à préserver et à transmettre aux générations futures.

CADRE DE VIE ET ASSAINISSEMENT

## Programme d'élimination de 5 000 fosses septiques à Marsa El Hadjadj

H. Nassima

La question des fosses septiques non raccordées demeure l'une des préoccupations majeures des habitants de plusieurs communes de la wilaya d'Oran, confrontées à l'accumulation des eaux usées et à l'insuffisance des réseaux d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales. Parmi les localités les plus concernées figure la commune de Marsa El Hadjadj, relevant administrativement de la daïra de Bethioua.

Dans ce contexte, la direction de l'Hydraulique de la wilaya a engagé un programme visant

à éradiquer les fosses septiques dans cette zone de l'est oranais, à travers un projet jugé prioritaire en raison de ses enjeux sanitaires et environnementaux. Le deuxième lot de cette opération a récemment été lancé. Il porte sur la suppression de 5 000 fosses septiques supplémentaires, après une première phase menée en 2024 ayant permis l'élimination de 10 000 fosses à travers plusieurs secteurs de la commune. Les autorités locales considèrent ce chantier comme essentiel pour réduire les risques de pollution, préserver l'environnement et prévenir les déséquilibres écologiques liés à la stagnation des eaux usées. Par ailleurs, la direction de l'Hydrau-

lique a indiqué qu'un projet de protection de Marsa El Hadjadj contre les inondations a été proposé dans le cadre de la loi de finances 2027.

Cette opération prévoit la réalisation de réseaux de drainage des eaux pluviales sur plusieurs centaines de kilomètres afin de mettre un terme aux accumulations d'eaux polluées et de sécuriser les zones exposées aux crues.

Il est rappelé que les citoyens peuvent signaler les fosses septiques problématiques en déposant des réclamations officielles auprès de l'Assemblée populaire communale ou des bureaux d'hygiène, de prévention et de santé publique.

STATION D'EL MACTAÂ EN MAINTENANCE

## 72 heures d'arrêt, perturbations attendues dans la distribution d'eau



Sarah M

La station de dessalement d'eau de mer d'El Mactaâ entrera, à partir de ce dimanche, dans une phase d'arrêt total de production pour une durée de 72 heures, dans le cadre d'une vaste opération de maintenance périodique touchant l'ensemble de ses installations et équipements. Cette intervention préventive vise à garantir la continuité du service durant les périodes de forte demande en eau, notamment à l'approche de la saison estivale, des examens de fin d'année et de l'Aïd El-Adha.

Initialement programmée pour le 13 avril dernier, cette opération technique a finalement été reportée au 3 mai afin de réunir les conditions optimales pour la réalisation des travaux et de mieux maîtriser leurs répercussions sur le programme de distribution.

Cette décision s'inscrit dans le cadre des orientations du wali d'Oran, Brahim Ouchene, qui a insisté, lors de plusieurs réunions de l'exécutif de wilaya, sur la nécessité d'anticiper tout incident technique suscep-

tible d'affecter l'alimentation en eau potable durant les périodes sensibles marquées par une hausse de la consommation.

La station d'El Mactaâ revêt une importance stratégique majeure pour l'alimentation hydrique de l'Ouest du pays. Elle couvre à elle seule près de 70 % des besoins en eau potable de la wilaya d'Oran, tout en assurant environ 30 % des besoins de la wilaya de Mascara. Tout arrêt de son activité se répercute ainsi directement sur le programme de distribution dans plusieurs communes et agglomérations.

Selon les prévisions, cette interruption temporaire entraînera des perturbations dans l'alimentation en eau potable dès aujourd'hui et jusqu'à la fin des travaux. Les zones les plus concernées sont situées à l'est de la wilaya d'Oran, notamment les daïras d'Arzew, Gdyl et Bir El Djir, ainsi que la commune d'Oued Tlélat et plusieurs quartiers est de la commune d'Oran, où des ajustements du programme de distribution sont attendus dans les prochains jours.

Parallèlement, la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) profitera de

cet arrêt technique pour mener ses propres opérations de maintenance au niveau de plusieurs infrastructures névralgiques du réseau. Les travaux concerneront notamment le passage de Mers El Hadjadj, la station de pompage de Hassi Ben Okba ainsi que le réservoir d'El Arba, des ouvrages essentiels au transport et à la distribution de l'eau à travers les différentes communes.

L'entreprise a également mis en place un dispositif exceptionnel visant à limiter les impacts de cet arrêt, à travers une gestion renforcée des stocks disponibles, le remplissage préalable des réservoirs et le maintien de l'approvisionnement des structures sensibles, en particulier les hôpitaux et les services publics essentiels, grâce à la mobilisation régulière de camions-citernes durant toute la période des travaux.

Le retour progressif au programme normal de distribution est prévu à partir du 6 mai, une fois les travaux techniques achevés et la remise en service graduelle de la station engagée, avec vérification complète des équipements.

Dans le cadre des préparatifs de la saison estivale, l'interconnexion hydraulique avec le barrage de Boughrara permet actuellement de transférer près de 50.000 m<sup>3</sup> d'eau par jour vers les réserves de la Fouha, avec pour objectif de porter les stocks entre 7 et 7,5 millions de m<sup>3</sup> avant l'été, afin de faire face à toute pression supplémentaire sur le réseau durant la période de pointe.

La station de dessalement d'El Mactaâ fait par ailleurs l'objet, depuis près de deux ans, d'un programme global de réhabilitation destiné à augmenter progressivement ses capacités de production pour atteindre, à terme, une pleine capacité estimée à 500.000 m<sup>3</sup> par jour, renforçant ainsi durablement la sécurité hydrique de toute la région ouest.

ROUTE DU PORT

## Démolition de constructions illicites et restauration du domaine public

S Hadjar

Les services de la commune d'Oran ont procédé, ces derniers jours, à une opération de démolition ciblant des constructions érigées sans autorisation le long de l'axe menant au port. L'intervention s'inscrit dans une stratégie de lutte contre les extensions anarchiques et de préservation du foncier public dans une zone à forte sensibilité urbaine et économique.

Ces bâtisses, implantées récemment de manière irrégulière sur des terrains relevant du domaine de l'État, participaient à une occupation non réglementée de l'espace, en contradiction avec les règles d'urbanisme en vigueur. Leur présence constituait également un facteur de désorganisation dans un secteur appelé à accueillir des flux importants et des aménagements



structurants. L'opération a été conduite sous la supervision des services compétents, avec l'appui des forces de sécurité déployées pour sécuriser le périmètre d'intervention et garantir l'exécution des décisions administratives dans des conditions maîtrisées. Les équipes techniques ont engagé la démolition des structures concernées, suivie de la récupération des terrains au profit du domaine

public. Cette intervention s'inscrit dans une série d'actions similaires menées à travers plusieurs communes de la wilaya, dans le cadre d'un dispositif visant à endiguer la prolifération des constructions illégales. Les autorités locales rappellent que toute occupation non autorisée du foncier public fait l'objet de procédures de constat et de restitution, conformément à la législation en vi-

gueur en matière d'urbanisme et de protection des biens de l'État. Au-delà de l'aspect opérationnel, cette démarche traduit une volonté de réorganisation progressive de l'espace urbain et de sauvegarde des réserves foncières, dans un contexte marqué par une pression croissante sur le littoral et les zones stratégiques de la ville. L'enjeu est de préserver la cohérence des futurs projets d'aménagement et d'éviter toute dénaturation du tissu urbain.

Les services concernés assurent que les opérations de contrôle et de suivi se poursuivront sur le terrain, afin de détecter et traiter toute nouvelle tentative d'occupation illégale. Une vigilance constante est désormais de mise, dans l'objectif de consolider une discipline urbaine durable et de soutenir les dynamiques de développement et de modernisation engagées à l'échelle locale.

## RECONNAISSANCE ET VALORISATION DU PERSONNEL Le CHUO honore les travailleurs de l'ombre

S.M

Au centre hospitalo-universitaire d'Oran, la célébration de la Journée mondiale des travailleurs a pris, ce dimanche, une dimension particulière à travers une cérémonie organisée en différé par la commission des œuvres sociales. L'événement a été consacré à la mise à l'honneur de plusieurs catégories de personnel essentielles au fonctionnement quotidien de l'établissement, notamment les travailleurs professionnels, les agents de nettoyage ainsi que les personnels de prévention et de sécurité, dans un esprit de reconnaissance et de valorisation de leur engagement.

Organisée dans une atmosphère conviviale et empreinte de considération, cette initiative s'inscrit dans une démarche continue visant à renforcer la cohésion interne et à consolider l'esprit d'appartenance au sein de l'institution hospitalière. Elle illustre également une volonté affirmée de replacer l'humain au cœur du fonctionnement du service public de santé.

La cérémonie s'est déroulée en présence de responsables de l'établissement, dont le directeur des activités médicales et paramédicales, représentant la direction générale du centre hospitalo-universitaire d'Oran. Dans son intervention, Pr Nazim Korti a mis en avant la contribution essentielle de ces personnels, les qualifiant de véritables « soldats de l'ombre », dont le rôle demeure déterminant dans la continuité et la qualité du service hospitalier.

Il a souligné que ces métiers, souvent exercés dans la discrétion, constituent pourtant un maillon central de la chaîne de soins. Leur engagement quotidien, a-t-il rappelé, ne se limite pas à des tâches techniques ou logistiques, mais participe directement à la sécurité des patients, à l'hygiène des structures et au bon déroulement de l'activité médicale.

Au-delà de la portée symbolique de l'événement, cette initiative traduit une dynamique institutionnelle orientée vers la valorisation du personnel et l'amélioration du climat de travail. Elle vise à encourager les agents, renforcer leur motivation et reconnaître plus explicitement leur contribution à la performance globale de l'établissement.

La rencontre s'est achevée par la remise de certificats de reconnaissance et de distinctions symboliques aux travailleurs honorés. Un moment fort, chargé d'émotion, qui a illustré la volonté de rapprochement entre les différents niveaux hiérarchiques et de consolidation d'une culture de respect et de considération mutuelle.

À travers cette célébration, le centre hospitalo-universitaire d'Oran réaffirme son engagement en faveur d'une gouvernance humaine et inclusive, où la reconnaissance du travail accompli par l'ensemble des personnels constitue un levier essentiel de stabilité, de motivation et de performance collective.

## MASCARA

## Des opérations de contrôle pour garantir la stabilité des prix



I. Yacine

La wilaya de Mascara connaît une activité de contrôle soutenue visant à suivre l'état du marché et à assurer la disponibilité des produits de base dans des conditions appropriées, avec un accent sur la protection du consommateur et la stabilité des prix. Ces interventions de terrain couvrent l'ensemble des communes et concernent plusieurs secteurs commerciaux et de services. Elles s'inscrivent dans un suivi quotidien destiné à limiter les dépassements et à améliorer les conditions de présentation et de commercialisation des produits. Dans ce cadre, les opérations de contrôle ont touché un large

éventail d'activités, notamment les commerces de détail en alimentation générale, les viandes et volailles, les fruits et légumes, ainsi que les boulangeries et les commerces de produits de nettoyage et de cosmétique. Lors de ces visites, l'accent a été mis sur le respect des règles d'hygiène et des conditions de conservation, en plus du contrôle de l'affichage des prix et des modalités de présentation des produits. Ces opérations ont donné lieu à la constatation de certaines infractions, traitées conformément à la réglementation en vigueur. Le contrôle s'est également étendu aux marchés de gros et aux points de vente au détail, afin de vérifier la disponibilité des condi-

duits de large consommation, en particulier ceux subventionnés, tout en suivant l'évolution des prix dans différentes zones. Cette démarche vise à prévenir toute perturbation dans l'approvisionnement et à maintenir l'équilibre du marché, avec un impact direct sur le pouvoir d'achat des citoyens. Le secteur des boulangeries a fait l'objet d'un suivi spécifique, avec une attention portée à la disponibilité régulière du pain, ainsi qu'aux conditions de production et au respect des normes d'hygiène au sein de ces établissements. Cette vigilance s'explique par l'importance de ce produit dans la consommation quotidienne, ce qui en fait un élément central de la stabilité du marché. Sur le plan sanitaire, les opérations de contrôle ont concerné divers espaces liés à l'alimentation, tels que les restaurants, les cantines scolaires, les unités de production de dérivés laitiers, ainsi que les chambres froides et les entrepôts de stockage. Les inspections ont porté sur le respect des normes d'hygiène et de la chaîne du froid, avec des prélèvements soumis à des analyses en laboratoire. Des quantités de produits impropres à la consommation ont été saisies et détruites. Les efforts de contrôle ont également intégré le suivi du transport des denrées alimentaires, à travers des dispositifs de surveillance mis en place en coordination avec les services de sécurité, afin de vérifier le respect des condi-

tions de transport, notamment celles liées à la chaîne du froid, garantissant ainsi l'arrivée des produits dans des conditions sanitaires conformes. Par ailleurs, ces actions ne se sont pas limitées aux activités alimentaires. Elles ont aussi concerné certains services et activités spécifiques, comme la coiffure, la vente de pneumatiques et les activités commerciales non sédentaires, dans le but de s'assurer du respect des dispositions légales en vigueur. Dans un autre volet, une partie de ces opérations a été orientée vers le contrôle des centres de restauration destinés aux candidats aux examens scolaires, afin de vérifier les conditions d'hygiène et de conservation des aliments, avec une attention particulière à la prévention des intoxications alimentaires et à la sécurité des repas servis. En parallèle, ces interventions ont été accompagnées d'actions de sensibilisation à destination des opérateurs économiques. Il a été rappelé l'importance du respect des règles d'hygiène, des conditions de conservation et de la chaîne du froid, ainsi que l'obligation d'affichage des prix. Dans l'ensemble, ces opérations traduisent une présence continue sur le terrain, orientée vers l'organisation du marché et l'amélioration de la qualité des produits et des services, tout en renforçant à la fois le contrôle et la sensibilisation, dans une logique de protection du consommateur et de régulation plus rigoureuse de l'activité commerciale.

## TLEMCCEN

## Premier groupe de 250 pèlerins décolle vers les Lieux saints pour le Hadj 1447H



O.S

Le premier contingent de pèlerins a pris son envol samedi soir depuis l'aéroport international "Messali-Hadj" de Tlemcen, marquant le coup d'envoi de la saison du Hadj 1447H/2026 vers l'Arabie saoudite.

Composé de 250 hadjis originaires des wilayas de Tlemcen, Aïn Temouchent, Sidi Bel-Abbès et Nâama, ce groupe a embarqué à bord d'un vol Air Algérie à destination de Médine. Les voyageurs ont été chaleureusement salués par les autorités locales, des représentants des secteurs concernés et leurs familles. Tous les dispositifs ont été déployés pour fluidifier les opérations : couloir vert dédié, guichets d'enregistrement prioritaires, navettes vers l'avion et services logistiques complets. "Nous sommes comblés de joie à l'idée d'accomplir ce cinquième pilier de l'islam", a confié un pèlerin, saluant les efforts des autorités de Tlemcen pour une organisation irréprochable. Dix vols sont programmés au total depuis cet aéroport, permettant d'acheminer 2 500 pèlerins des quatre wilayas sur l'ensemble de la saison, a précisé le directeur Mohamed Amine Bouazza. Ce départ réussi augure d'une campagne hadj sereine et bien préparée.

## SAÏDA

## Lancement de la 9e édition du Festival national de la littérature et du cinéma féminins

B.H

La wilaya de Saïda a vibré samedi soir au rythme de la culture avec l'inauguration de la 9e édition du Festival national de la littérature et du cinéma féminins.

Organisée au théâtre régional "Sirat Boumediene", cette manifestation réunit écrivains, cinéastes et acteurs culturels sous le slogan évocateur "L'invisible fait l'image".

Le représentant de la ministre de la Culture et des Arts, Smaïl Ibrir, a donné le coup d'envoi officiel. Dans son discours, il a salué ce rendez-vous comme un espace fédérateur pour les créatrices algériennes, favorisant l'échange d'expériences et renforçant la présence féminine sur la scène artistique nationale. Il a applaudi les organisateurs pour cette édition enrichie par la participation de trois pays invités : Palestine, Tunisie et Espagne.

Le wali de Saïda, Amoumen Mermouri, a pour sa part insisté sur le rôle du festival dans



la promotion de la créativité féminine et la valorisation des jeunes talents. "Cette manifestation confirme sa pérennité et s'impose parmi les grands événements culturels du pays", a-t-il déclaré. Le commissaire Karim Moulai a détaillé les ambitions de l'événement :

Soutenir la création féminine, découvrir de nouveaux talents et aborder les problématiques des femmes à travers littérature et cinéma. Dédiée à la regrettée Biyouna (Baya Bouzar, 1952-2025), la cérémonie s'est ouverte sur un documentaire sur sa carrière,

suivi de la projection du long métrage historique Ahmed Bey de Jamel Choorjeh, en présence de son équipe. Au menu de ces quatre jours : rencontres littéraires sur l'écriture féminine, dont une soirée poétique avec Karima Mokhtari et Wassila Boussis, et un débat avec l'écrivaine espagnole Ana Pellicer sur "L'écriture espagnole au féminin entre tradition et modernité". Des master class sur les métiers du cinéma et le programme "Bourse Zermani" accompagneront les jeunes scénaristes. Les projections incluront Hadda d'Ahmed Riyad, Boubla de Yacine Bouaziz, Rokya de Yanis Goussim et Les Gardiens de la nuit de Nina Khedda. La Tunisie, invitée d'honneur, et un focus palestinien avec Palestine 36 d'Ann Marie Jacir et la série Femmes à distance zéro soulignent l'ouverture internationale du festival. Cet événement promet de rapprocher le public des créatrices et de leurs œuvres, illuminant les voix féminines dans un paysage culturel en pleine effervescence.

## EL-BAYADH

## Jumelage hospitalier permet plus de 780 examens spécialisés en une semaine



B.M

Près de 780 examens médicaux spécialisés ont été réalisés à l'hôpital Mohamed-Boudiaf d'El-Bayadh lors d'une Semaine médicale, grâce au jumelage avec le Centre hospitalo-universitaire Docteur Damerdji Tidjani de Tlemcen.

Le Dr Sassi Benamer, président du Conseil médical de l'établissement, a détaillé auprès de l'APS cette opération menée jusqu'à jeudi dans l'hôpital et plusieurs structures locales. Sous la houlette de 13 médecins spécialistes, elle a couvert cardiologie, neurolo-

gie, rééducation fonctionnelle, endocrinologie, chirurgie dentaire et bucco-dentaire. Parallèlement, les Journées médico-chirurgicales en gynécologie-obstétrique à l'hôpital Chahid Djermani Mohamed d'El Abiodh Sidi-Cheikh, en partenariat avec l'Association "Les Amis du malade", se sont conclues en fin de semaine avec 18 interventions, dont des cas complexes. Ces initiatives régulières limitent les déplacements des patients hors wilaya et favorisent les échanges d'expertises entre équipes médicales. Un vrai coup de pouce pour l'accès aux soins spécialisés dans la région.

## RELIZANE

## Une formation renforcée pour moderniser l'artisanat traditionnel

K.M

Une session de formation destinée aux artisans, consacrée au développement des compétences en marketing et en promotion des produits artisanaux traditionnels, s'est achevée dans la wilaya de Relizane, a indiqué dimanche la directrice du Tourisme et de l'Artisanat, Linda Merabet.

Cette formation, organisée dans le cadre de la convention-cadre entre le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et celui de la Formation et de l'Enseignement professionnels, vise à moderniser le secteur en dotant les artisans d'outils de commercialisation et de promotion adaptés aux marchés nationaux et internationaux. Elle cible une vingtaine d'artisans exerçant dans des métiers variés et s'est déroulée du 19 au 30 avril au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage « Chahida Meghiche Yamina », au chef lieu de la wilaya.

Le programme, encadré par des formateurs spécialisés, combinait volets théoriques et ateliers pratiques : Techniques de conception de fiches produits à l'aide de logiciels de traitement d'image, méthodes de promotion via les réseaux sociaux et supports numériques, ainsi que des cours d'anglais destinés à faciliter la participation à des manifestations nationales et internationales.

Les participants ont reçu un certificat de formation marquant la réussite de cette étape pédagogique.

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie globale de soutien à l'artisanat, à la fois comme levier économique et vecteur de préservation du patrimoine culturel.

« Elle permet de doter les artisans d'outils modernes pour valoriser leurs créations, accroître leur visibilité sur les marchés et mettre en avant la richesse culturelle et créative de la région », a souligné Mme Merabet, insistant sur l'importance de ces formations pour renforcer la compétitivité des produits artisanaux et leur positionnement au niveau national et international.

## SIDI BEL-ABBÈS

## Plus de 1 000 cavaliers enflamment la Ouaâda annuelle d'El M'sid El Mehadja

R.M

Ambiance de fête et de faste samedi dans la région d'El M'sid El Mehadja, à Sidi Bel-Abbès, où plus de 1 000 cavaliers issus de diverses wilayas ont participé à la Ouaâda traditionnelle annuelle. Avec une centaine de troupes équestres, cet événement a ravivé le patrimoine ancestral de la fantasia, symbole de bravoure et de chevalerie. Les spectacles ont débuté dans un fracas de coups de canon, offrant des tableaux équestres époustouffants sur la piste. Parfaitement synchronisés, les cavaliers ont démontré un attachement profond à ces traditions immat-

érielles, préservant la race des chevaux berbères et les techniques ancestrales. "Participer à la Ouaâda d'El M'sid est un devoir moral pour sauvegarder nos chevaux et transmettre aux jeunes la maîtrise de l'équitation et les tirs de poudre", témoigne Cheikh Mustapha El Mehdi, cavalier expérimenté de Mascara, saluant l'organisation impeccable qui a accueilli cette affluence record. Sur le plan spirituel, cet événement transcende le cheval pour devenir un espace de savoir et de recueillement. Cheikh Bouras, notable local, explique : "C'est un rassemblement de savants et de zaouïas pour réciter la 'selka' et prier pour la nation. Nous ancrons ainsi les valeurs religieuses

chez la jeunesse, favorisant échanges et réconciliations autour d'une identité nationale morale." L'aspect festif s'est doublé d'un volet commercial animé : stands de pâtisseries et produits traditionnels ont attiré la foule. "C'est l'occasion idéale pour écouler nos douceurs locales et booster l'artisanat", se réjouit Mme Meriem, artisane spécialisée. Enfin, la solidarité a régné avec des tentes de restauration collective. "L'objectif est de rassembler les cœurs et d'offrir le couscous dans une fraternité sereine", conclut Cheikh Aoued, notable de la région. Cette Ouaâda confirme son rôle unificateur, mêlant héritage, spiritualité et convivialité.

## TISSEMSILT

## Sonelgaz met en service cinq nouveaux transformateurs électriques en prévision de l'été

S.R

La Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) a mis en service cinq nouveaux transformateurs électriques dans la wilaya de Tissemsilt, dans le cadre des préparatifs de la saison estivale, a indiqué dimanche la chargée de communication de l'entreprise, Samia Saad.

Cette opération vise à renforcer le réseau et à faire face à la hausse de la demande en énergie pendant la période estivale, tout en réduisant le risque de coupures souvent constatées l'été précédent. Un vaste programme de maintenance préventive a été mis en œuvre, portant sur 153 transformateurs et 115 kilomètres de réseaux de basse et moyenne tension, pour un coût global supérieur à 100 millions de dinars. Dans le cadre

de ces préparatifs, l'entreprise a également réalisé 429 interventions de contrôle à l'aide de caméras thermiques, un outil moderne permettant de détecter les anomalies avant qu'elles ne provoquent des pannes. Par ailleurs, 34 opérations de raccordement et de renouvellement des réseaux ont été entreprises, couvrant une distance totale de 70 kilomètres, dont 23 déjà achevées et 11 en cours de réalisation, selon la responsable.

## CHLEF

## Destruction régionale de plus de 9 tonnes de stupéfiants et 10 millions de comprimés

N.H

Une vaste opération régionale de destruction de drogues et de substances psychotropes a eu lieu dimanche dans la wilaya de Chlef, au niveau de la Première Région Militaire, entraînant la destruction de près de 9,121 kg de cannabis transformé, environ 159 kg de drogues dures (cocaïne et héroïne) et plus de 10,5 millions de comprimés hallucinogènes, selon un

communiqué du ministère de la Défense nationale.

Cette opération, organisée conformément aux procédures légales de destruction par incinération, s'inscrit dans la continuité des actions nationales de lutte contre le narcotrafic. Présences de représentants des autorités civiles, judiciaires et de sécurité locales et régionales ont marqué l'événement, qui a vu la réunion de tous les stupéfiants saisis par l'Armée nationale populaire, la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale et les Douanes algériennes. Sous la

supervision du Comité régional chargé de la destruction des drogues, présidé par le procureur général du Conseil judiciaire de Chlef, l'opération a été menée en toute rigueur technique, après pesée, inventaire et scellement des produits par les services de police judiciaire, suivi de leur transfert sécurisé vers les unités de traitement. Le ministère de la Défense souligne que cette action réaffirme l'efficacité de la stratégie nationale contre la drogue et les efforts déployés pour protéger la société, la sécurité nationale et l'économie.

PRÉSIDENT TEBBOUNE À LA PRESSE:

## «L'Algérie n'hypothéquera ni son indépendance ni ses richesses»

**Wassila. B**

**L**e président Tebboune, a assuré que l'Algérie n'hypothéquera ni son indépendance ni ses richesses, qui appartiennent exclusivement aux Algériens, soulignant l'importance de saisir les dimensions et les répercussions des événements internationaux actuels dans son environnement.

Lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux, diffusée samedi soir sur les chaînes de Télévision et de Radio nationales, le président de la République a dit : "nous nous employons à régler nos problèmes par nous-mêmes car, par le passé, personne n'a été à nos côtés lorsque nous avons été confrontés à des épreuves". "Aujourd'hui, nous pouvons régler les problèmes des citoyens, nous le faisons sans hypothéquer l'indépendance de l'Algérie ni ses richesses, qui appartiennent exclusivement aux Algériens".

Appelant les médias nationaux à "être au fait des événements internationaux en cours dans l'environnement de l'Algérie", le président de la République a mis en garde contre "certains relais de la cinquième colonne qui se croyaient protégés par des parties étrangères qui les instrumentalisaient pour diviser la société, mais qui ont fini par comprendre qu'ils se sont fourvoyés sans qu'aucune partie ne puisse les protéger".

Le président de la République a rappelé s'être engagé devant le peuple algérien, lors de sa prestation de serment, à "combattre quiconque oserait porter atteinte à l'unité nationale ou à l'une des composantes de l'identité nationale, qui sont protégées par la Constitution et les lois de la République". Il a également réaffirmé que la liberté d'expression est garantie en Algérie, à condition de respecter les lois de la République, les composantes de l'identité nationale et les traditions de la société, et à condition aussi que les idées exprimées soient celles de leurs auteurs et non pas des idées dictées par d'autres parties. Le président de la République a assuré que l'intervention de la Justice algérienne dans les questions liées à l'expression d'opinion demeure "rare", précisant que "tout contrevenant aux principes statués par la Constitution, la loi algérienne et les traditions de la société, en paiera le prix, car la Justice est libre et elle a pour mission d'interdire l'injure et la diffamation". Il a par ailleurs fustigé le double discours de certains pays qui se targuent d'être des modèles de démocratie alors qu'ils infligent des peines d'emprisonnement

à ceux qui affichent leur soutien à la cause palestinienne sur les réseaux sociaux. Évoquant la visite effectuée par le pape Léon XIV en Algérie, le président de la République l'a qualifiée de "succès" marquant une étape importante dans le renforcement des relations entre l'Algérie et le Vatican, précisant que ses entretiens avec le pape ont porté essentiellement sur les relations bilatérales et la nécessité d'en faire des "relations pérennes et enrichissantes pour les deux parties".

### Barrer la route à l'argent sale

Il a indiqué avoir donné des instructions dans ce sens à l'ambassadeur d'Algérie auprès du Vatican, ajoutant avoir proposé au pape l'ouverture d'une ambassade du Vatican en Algérie, proposition ayant été accueillie favorablement.

Le président de la République a estimé que cette visite a "réfuté le mythe de l'ancien colonisateur prétendant avoir été à l'origine de la création de l'Algérie", le pape ayant mis en évidence "l'enracinement historique de l'Algérie, qui remonte à saint Augustin et bien avant". Cette visite "place l'Algérie dans sa position naturelle", celle d'"intermédiaire fiable qu'elle a toujours été", mettant en exergue son rôle dans le dialogue entre les religions et le rapprochement des peuples. Il s'est également arrêté sur la visite du souverain pontife à Djamâ El-Djazaïr, disant que "ceux qui ne connaissent pas l'Algérie ont pu voir cet édifice, troisième plus grande mosquée du monde".

Concernant les législatives du 2 juillet prochain, le président de la République a assuré que toutes les conditions sont réunies pour garantir l'intégrité du processus électoral, soulignant que la création de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) s'inscrit dans la politique de l'État visant à éviter toute suspicion susceptible d'entacher ce processus.

Après avoir relevé que "le terme de fraude électorale n'a plus cours et ne figure plus dans le vocabulaire politique des Algériens", il a mis en avant les efforts de l'État visant à barrer la route à l'utilisation de l'argent sale et à interdire la transhumance politique. "Toute tentative de porter atteinte à l'intégrité des élections se heurtera à la loi", a-t-il averti. "Nous œuvrons à bâtir un État inébranlable, fondé sur des bases solides".

À une question sur les informations circulant au sujet de l'achat de cartes d'adhérent auprès de partis politiques et de l'investiture de candidats, le président de la République a prévenu que "toute personne dont l'implication est avérée fera face à des poursuites pé-



nales pouvant entraîner la suspension, la révocation, le retrait de confiance et la levée de l'immunité par le biais de la Cour constitutionnelle". "La loi est claire et sera appliquée à tous. Nul n'est au-dessus de la loi", a-t-il rappelé.

S'agissant de la participation des femmes à la vie politique, le président de la République a indiqué que "l'accès des femmes au champ politique doit reposer sur leurs idées et leurs capacités à développer la société", estimant que "l'instauration de quotas pour la représentation féminine pourrait être contre-productive". Concernant les pratiques commerciales illégales, le président de la République a averti que l'État ne tolérera aucune atteinte aux moyens de subsistance des Algériens, prévenant que "quiconque spéculera sur les moutons de l'Aïd en paiera le prix fort". Il a également mis en garde contre certaines pratiques enregistrées dans l'activité d'exportation, notamment la sous-facturation, indiquant que des cas de non-rapatriement de devises issues des exportations, d'une valeur de 350 millions de dollars, ont récemment été constatés. "Nous nous sommes débarrassés de la +issaba+ qui s'adonnait à la surfacturation pour nous retrouver face à une autre +issaba+ qui se livre à la sous-facturation", a-t-il déploré.

### Des indicateurs positifs

Le président Tebboune, a souligné l'importance des indicateurs de développement positifs enregistrés par l'économie nationale, d'où la nécessité de poursuivre cette dynamique à travers la diversification de l'économie et le renforcement des exportations hors hydrocarbures.

Rappelant que la diversification de l'économie "est devenue aujourd'hui une réalité", après avoir été "pendant des décennies un simple slogan", le président de la République a souligné que la compétitivité de plusieurs secteurs industriels a permis de donner un élan fort aux exportations hors hydrocarbures.

L'Algérie ambitionne d'atteindre entre 8 et 9 milliards de dollars d'exportations par an hors hydrocarbures, alors que plusieurs filières industrielles, telles que les équipements électroménagers, la sidérurgie et l'industrie agroalimentaire, connaissent une demande croissante sur les marchés extérieurs, après que le pays en importait une grande partie, a relevé le président de la République.

Il a salué l'objectif fixé par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) d'atteindre près de 30 milliards USD

d'exportations hors hydrocarbures à l'horizon 2030, estimant que ces objectifs permettront de placer les équilibres financiers de l'Etat dans une situation "confortable".

Le président de la République a également relevé que les réformes engagées par l'Etat dans le domaine financier ont été saluées par le Groupe d'action financière (GAFI), qui "s'est dit satisfait des progrès réalisés par l'Algérie", avec la perspective d'une sortie du pays de la liste grise après la finalisation des procédures nécessaires.

Concernant le paiement électronique et la facturation, il a précisé qu'"il n'est pas possible de passer rapidement du paiement en espèces au paiement électronique", soulignant que ce processus se fera "par étapes".

Le paiement en espèces constitue une source d'introduction de fausse monnaie, a-t-il mis en garde, notant que des devises contrefaites ont été introduites depuis certains pays pour l'achat de moutons algériens, et que la thésaurisation hors circuit bancaire empêche la détection de billets falsifiés.

L'un des principes fondamentaux adoptés dans ce processus est de ne pas exporter les matières premières minières à l'état brut, mais de les transformer localement, qu'il s'agisse du phosphate, du fer, du zinc ou des produits agricoles, afin de créer de la richesse et de renforcer le tissu industriel national, a précisé le président de la République. Évoquant les grands projets, notamment celui de Bled El Hadba, devant générer d'importants emplois et contribuer à la valorisation du phosphate à travers la production d'engrais et de leurs dérivés, le président de la République a souligné que le véritable développement repose sur la "création de richesse et d'emplois hors hydrocarbures".

L'Algérie poursuit les opérations d'exploration des hydrocarbures en vue d'augmenter la production, parallèlement à la préparation des mutations démographiques à venir, a-t-il relevé, ajoutant que le pays s'oriente vers la réalisation de grands projets dans le secteur des hydrocarbures, notamment dans l'exploration offshore et dans les wilayas du Sud. Il a insisté sur l'importance d'intégrer les diplômés universitaires, estimés à 250.000 par an, dans la vie économique, estimant qu'il s'agit "d'une synergie générale", visant à construire une économie libérée des hydrocarbures et basée sur l'initiative. Il a ajouté, dans ce sens, que l'objectif "ne se limite pas à l'exploitation du phosphate, mais concerne la révision de tout le système économique".



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :

## «La liberté d'expression est garantie»



**Wassila. B**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé que la liberté d'expression est garantie en Algérie, à condition de respecter les lois de la République, les composantes de l'identité nationale et les traditions de la société.

Lors de son entrevue périodique avec les représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir, sur les chaînes de Télévision et de Radio nationales, le président de la République a souligné que "la liberté d'expression est garantie dans notre pays, à condition que les idées exprimées soient celles de leurs auteurs et non pas des idées dictées par des parties, dont le but est de semer la zizanie, porter atteinte ou créer une scission parmi les composantes de la société".

Dans le même sillage, le président de la République a rappelé avoir juré devant le peuple algérien, lors de sa prestation du serment constitutionnel, d'être "l'adversaire de quiconque oserait porter atteinte à l'unité nationale ou à l'une des composantes de l'identité nationale, protégées par la Constitution et les lois de la République".

Il a assuré que l'intervention de la justice algérienne dans les questions liées à l'expression d'opinion demeure "rare", précisant que "tout contrevenant aux principes statués par la Constitution, la loi algérienne, et les traditions de la société, en paiera le prix, car la justice est libre et elle a pour mission d'interdire l'injure et la diffamation". Après avoir rappelé que les lois de la République "interdisent la réouverture des dossiers du passé douloureux", le président de la République a réaffirmé que "le chaos ayant prévalu avant l'année 2019 ne se reproduira plus",

soulignant, à cet égard, que "les relais de la cinquième colonne qui se croyaient protégés par des parties étrangères qui les utilisent, ont fini par réaliser qu'ils avaient tord et qu'aucune partie ne pourrait les protéger". "Comment des pays occidentaux peuvent-ils prétendre qu'il y a des restrictions en Algérie, en se posant en modèles de démocratie, et infliger des peines d'emprisonnement à l'encontre de toute personne qui exprime sa sympathie envers la cause palestinienne sur les réseaux sociaux", s'est interrogé le président de la République.

### Exportations record

Par ailleurs, au chapitre économique, le président Tebboune, a indiqué que la compétitivité démontrée par plusieurs secteurs industriels nationaux ces dernières années a contribué à donner une forte impulsion aux exportations algériennes hors hydrocarbures.

Le président de la République a souligné que la progression des exportations reflète le développement de la production nationale par rapport au passé, soulignant que l'Algérie est aujourd'hui plus concurrentielle que certains pays européens dans des domaines comme l'électroménager. "Alors que l'Algérie importait du rond à béton il y a quelques années, elle en est aujourd'hui exportatrice", a-t-il rappelé, relevant l'orientation vers le développement de nouvelles unités industrielles. Il a, dans ce contexte, ajouté que l'usine Fiat Algérie atteindra un taux d'intégration de 40% avec une orientation vers l'exportation. Le président de la République a également salué les avancées réalisées dans l'industrie automobile, notamment après l'inauguration d'une usine d'emboutissage dans la wilaya de Batna qui permettra de fabriquer les coques des voitures et des cabines de camions, ainsi que les progrès enregistrés dans la fabrication de diverses pièces détachées auto-

mobiles, soulignant que "le secteur privé honnête est en train de faire des pas de géants".

Il a, en outre, fait remarquer que l'agroalimentaire algérien est aujourd'hui très demandé partout alors que beaucoup de produits étaient importés par le passé, soulignant qu'une partie de la production nationale sera destinée à l'exportation.

### Le mali est un pays frère

Sur le plan international, le président Tebboune, a déploré la situation qui prévaut au Mali, invitant les autorités de ce pays à dialoguer avec leur peuple, tout en insistant sur les liens de fraternité existant entre l'Algérie et le Mali. "Nous sommes désolés de ce qui se passe au Mali. Ce n'était pas (une) prophétie, mais on savait que les choses allaient se gâter parce que le Mali est entré dans une phase qui ne pouvait mener qu'à la déstabilisation", a déclaré le président de la République lors de l'entrevue périodique accordée aux représentants des médias nationaux, diffusée samedi soir, sur les chaînes de télévision et de radio nationales.

"La voie de la raison, c'est (...) de discuter avec son peuple, d'essayer, même si la prise de pouvoir n'est pas constitutionnelle (on pourra) la constitutionnaliser", a-t-il assuré. Le président de la République a rappelé, en outre, que "l'Algérie ne s'est jamais immiscée et ne s'immiscera jamais dans les affaires intérieures du Mali ou d'autres pays". Il a déploré, à ce propos, le fait que "certains éléments qui ont failli au niveau national" cherchent à trouver un coupable, notamment en proférant des accusations contre l'Algérie. "L'Algérie a toujours été (un pays) frère (pour le) Mali", a-t-il martelé. Les accords d'Alger (de 2015 NDLR) sont un fait malien, pas un fait algérien", a signalé, par ailleurs, le président de la République. "Certains veulent faire passer cela pour une immixtion de l'Algérie dans les af-

fares intérieures du Mali. Non. Les accords (ont fait) suite à ce qui s'est passé avant (...). Chaque fois qu'il y a un changement de direction au Mali, il y a une tentative de régler le problème par la force. La force ne règle pas les problèmes", a-t-il dit.

Le président de la République a affirmé, à ce propos, que les Maliens finissent toujours par revenir au dialogue, avec l'aide de l'Algérie, notamment. Il s'est dit "persuadé" que les Maliens étaient capables de dépasser cette situation, rappelant que l'Algérie était prête à leur apporter son aide s'ils la sollicitaient, comme elle l'a toujours fait depuis 1962. "Je parle avec le cœur parce qu'on aime le Mali", a-t-il, par ailleurs, confié.

"Nous n'allons pas déménager, le Mali ne va pas déménager. Et l'extrémisme n'a jamais été payant", a-t-il ajouté mettant en avant les liens de longue date qui existent entre les deux pays. "Ce que nous avons fait avec d'autres pays africains, frères, dont le Niger (est) un exemple pour toute l'Afrique (...) Nous sommes de plus en plus Africains", a-t-il poursuivi. Une vision qui implique de développer la coopération avec les pays africains dans différents domaines, a-t-il noté. Le président de la République a exprimé la volonté de l'Algérie de développer ses relations tout particulièrement avec le Burkina Faso et le Tchad dans le cadre d'actions visant à réaliser une véritable intégration africaine. Interrogé au sujet des relations algéro-américaines, le président de la République a signalé que celles-ci "ont toujours été bonnes" et qu'elles s'amélioreraient de manière constante. "Les Américains savent que l'Algérie a son poids en Afrique", a-t-il fait savoir. Il a attiré l'attention sur le fait que l'Algérie n'abandonnera jamais ses amis, à l'image de la Russie et de la Chine, ou de ses frères comme l'Indonésie, rappelant que l'Algérie restait un pays non-aligné.

L'Algérie est aussi un pays qui n'acceptera jamais l'installation d'une base militaire étrangère sur son territoire. Et c'est précisément ce qui fait que l'Algérie soit un pays crédible, a-t-il assuré.

Concernant la question palestinienne, le président de la République a rappelé que l'unique solution était la création d'un Etat palestinien dans ses frontières de 1967, affirmant que la paix des cimetières recherchée "est un génocide qui ne mènera qu'à la Cour pénale internationale". Lorsque l'Algérie siègeait au Conseil de sécurité (2024-2025), "nous discussions pendant dix, quinze jours la virgule et le mot pour les résolutions" relatives à la Palestine, a-t-il souligné. "Il y a un respect profond de la part des Etats unis envers l'Algérie et cela n'a pas changé", a-t-il ajouté, attirant l'attention sur le fait que la constance de l'Algérie en ce qui concerne la défense de la Palestine lui a valu le respect des Etats-Unis, entre autres pays. "Pour le Sahara occidental, il y a une résolution de l'ONU qui est en train de faire son chemin et sans accroc entre nous (Algérie et Etats-Unis) et ils savent quelles sont nos idées", a-t-il souligné.

TEBBOUNE PRÉSIDE LE CONSEIL DES MINISTRES

## L'Algérie consolide ses alliances avec le Niger et le Tchad

Wassila. B

Le Président Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, un Conseil des ministres. Plusieurs exposés ont été consacrés au suivi des accords de coopération bilatérale signés avec le Tchad et le Niger, ainsi qu'à la stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer, à l'horizon 2035.

Suite à la présentation de l'ordre du jour et des activités gouvernementales des deux dernières semaines par le Premier ministre, le Président a donné plusieurs instructions.

Le Président a remercié le Premier ministre pour les efforts déployés afin de recouvrer les fonds détournés et de les réintégrer dans l'économie nationale, notamment ceux récupérés dans le secteur automobile des wilayas de Tissemsilt et de Batna. Il a souligné la détermination de l'État à poursuivre la lutte sans relâche contre la corruption et à recouvrer les fonds détournés au profit de l'économie nationale.

Concernant le suivi des accords de coopération bilatérale conclus avec le Niger, le Président de la République a donné pour instruction de diversifier les domaines de coopération afin d'inclure les secteurs prioritaires, permettant ainsi de réaliser des bénéfices mutuels et de servir des intérêts communs. Il a souligné la nécessité d'achever la centrale électrique dans les trois prochains mois, une réalisation historique qui témoigne de l'importance qu'il accorde à cette coopération, tant en termes de qualité que de rapidité de mise en œuvre. Le Président a souligné la volonté de l'Algérie d'approfondir ce soutien et ce partenariat avec le Niger, pays frère, dans d'autres domaines, notamment l'exploration et la production pétrolières, forte de sa conviction en la dimension et la profondeur africaines de cette coopération. Le chef de l'État a insisté sur le renforcement des mécanismes de suivi et de coordination continus afin d'assurer la mise en œuvre effective des différents engagements pris, par l'intensification des visites ministérielles et leur renforcement par la mise en place de nouveaux canaux de communication. Le président a ordonné le lancement d'un partenariat et d'une coopération médiatiques conjoints entre



l'Algérie et le Niger afin de soutenir ces projets bilatéraux prometteurs, qui profitent mutuellement aux deux peuples frères.

### De grands projets à lancer

Concernant le partenariat entre l'Algérie et le Tchad frère, le Président de la République a souligné le renforcement de la coopération dans tous les domaines et l'approbation de nouveaux projets économiques dans les secteurs de l'énergie, de la production d'électricité et de l'exploration pétrolière. Il a ordonné l'accélération de la construction d'une cimenterie d'une capacité de production supérieure à un million de tonnes par an et l'engagement immédiat d'entreprises algériennes pour l'achèvement de deux tronçons de la route transsaharienne. Le tronçon restant doit être réalisé sur le territoire tchadien, afin de dynamiser les échanges commerciaux et économiques entre les deux pays.

Concernant la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer, à l'horizon 2035, le Président a remercié les responsables du secteur de la santé pour ses efforts visant à assurer une prise en charge optimale des blessés lors de l'accident de bus algérien survenu en Tunisie sœur. Il a souligné que les blessés avaient été traités avec la plus grande rapidité et efficacité, transférés en un temps record vers les hôpitaux d'Annaba et d'El Tarf. Il a également exprimé sa gratitude pour

l'intervention et la coopération des autorités sanitaires tunisiennes.

Le Président a ordonné l'adoption d'une approche nationale globale axée sur la prévention, le dépistage précoce et un traitement efficace, d'autant plus que l'Algérie assure la gratuité des soins et des traitements. Il a appelé au renforcement des capacités des établissements de santé et amélioration de la prise en charge des patients dans toutes les wilayas du pays, ainsi que la préparation d'une étude en vue de la création d'un centre hospitalier spécialisé en cancérologie dans chaque wilaya.

Le chef de l'État a souligné la nécessité de la mise en place d'un mécanisme de supervision et de contrôle de la fourniture et de la distribution des médicaments anticancéreux afin d'assurer une utilisation optimale des ressources thérapeutiques.

Il a aussi réitéré ses directives aux ministères du Commerce et de la Santé afin d'accélérer la mise en place de laboratoires de contrôle de toutes les marchandises entrant en Algérie par les ports et aéroports, en insistant sur la coordination étroite entre les différents secteurs concernés afin de garantir le succès à long terme de cette stratégie.

Enfin, le Président a chargé le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports de retirer de la flotte nationale de bus, dans un délai maximal de trois mois, les autobus de plus de 25 ans.

## EDITO

### L'Algérie d'abord, la souveraineté toujours

Wassila. B

Il y a des moments, rares, où la parole politique cesse d'être une posture pour devenir un acte. L'entrevue accordée samedi soir par le président Abdelmadjid Tebboune aux représentants des médias nationaux a été l'un de ces moments.

Franc, direct, parfois tranchant, le chef de l'État a livré ce soir-là un exercice de vérité dont la classe politique algérienne, et au-delà, le citoyen ordinaire, avait besoin. Sur tous les sujets abordés, la même ligne de crête : l'Algérie d'abord, la souveraineté toujours.

« Nous réglons les problèmes des citoyens sans hypothéquer l'indépendance de l'Algérie ni ses richesses, qui appartiennent exclusivement aux Algériens. » La formule est simple. Elle est aussi limpide qu'un engagement constitutionnel. Dans un monde où les nations en développement cèdent trop souvent aux pressions des créanciers ou des puissances étrangères, Tebboune a choisi de rappeler que l'Algérie ne brade ni son âme ni ses ressources. Ce n'est pas de la rhétorique, c'est une doctrine.

Sur le plan diplomatique, la visite du pape Léon XIV a fourni au président l'occasion de réaffirmer la profondeur historique d'une nation que certains ont longtemps voulu réduire à une création coloniale.

En soulignant que le souverain pontife avait mis en évidence l'enracinement de l'Algérie jusqu'à saint Augustin et bien au-delà, Tebboune a utilisé la caution morale de Rome pour clore définitivement un débat toxique utilisé par l'extrême droite en France. L'Algérie n'a pas attendu le colonisateur pour exister. Elle lui a survécu. Et elle continuera d'exister, ancrée dans la Méditerranée, ouverte au monde, fidèle à elle-même.

Sur le Mali, les mots du président ont sonné juste, et humain. « Je parle avec le cœur parce qu'on aime le Mali. » Cette phrase, prononcée avec la gravité de celui qui connaît les fractures du Sahel, résume à elle seule la philosophie algérienne en matière de relations de voisinage : la force ne règle pas les problèmes, le dialogue seul est durable. L'Algérie n'a pas dit qu'elle avait raison, elle a dit qu'elle était là, prête, fraternelle.

Quant aux questions intérieures, le président n'a rien laissé. Ni la spéculation sur les moutons de l'Aïd, qu'il a condamnée sans détour, ni le scandale des 350 millions de dollars non rapatriés par une nouvelle « issaba » de la sous-facturation, qu'il a dénoncée avec une franchise qui tranche avec les euphémismes. Il a averti les fraudeurs, les spéculateurs, les acheteurs de voix : la loi s'appliquera à tous, sans exception. « Nul n'est au-dessus de la loi », une phrase révolutionnaire.

Sur les libertés enfin, le chef de l'État a rappelé le cadre sans le contourner : expression libre, oui, mais dans le respect des lois de la République et des composantes de l'identité nationale. Le président a eu l'élégance de dénoncer le double discours de certaines démocraties occidentales qui emprisonnent ceux qui soutiennent la cause palestinienne sur les réseaux sociaux, tout en se drapant dans les habits de la liberté.

### AADL 3

## L'attribution de logements prévue avant la fin de l'année

Le nombre de souscripteurs au programme location-vente "AADL 3" ayant payé la première tranche s'élève à 950.000, a indiqué, dimanche à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, annonçant que la distribution des premiers logements de ce programme est prévue avant la fin de l'année en cours dans certaines wilayas.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la 28e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2026), M. Belaribi a fait

état du lancement de la réalisation d'environ 130.000 logements "AADL 3", soulignant que l'opération de paiement se déroule "normalement", avec près de 950.000 souscripteurs qui se sont acquittés de la première tranche par voie électronique. L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) avait lancé l'opération de paiement de la première partie de la première tranche par voie électronique en décembre dernier, suivie du paiement de la deuxième partie en avril dernier. Pour rappel, le montant de la première tranche des logements du programme "AADL 3" a été fixé

à 343.000 DA pour les F3 et à 431.500 DA pour les F4, montant payable en deux versements.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a inauguré, hier à Alger, le Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2026), qui enregistre cette année un record de participation de 950 entreprises nationales et étrangères. La manifestation est organisée du 3 au 7 mai par la Société Algeria Exhibitions, filiale du Groupe SAFEX, et la société "Batimatec Expo".

GÉNOCIDIE SIONISTE À GHAZA

Plus de 64.000 enfants sont devenus orphelins



Plus de 64.000 enfants dans la bande de Ghaza ont été devenus orphelins par plus de deux ans d'agression sioniste génocidaire contre l'enclave palestinienne, révèle le ministère palestinien du Développement social.

Selon le ministère, le nombre des orphelins

à Ghaza a atteint les 64 616. La plupart ont perdu un voire deux parents depuis le début de l'agression sioniste génocidaire en octobre 2023. En plus de la perte des parents, les enfants de Ghaza doivent faire face à des conditions de vie extrêmement difficiles dont le déplacement forcé, la perte de logement, l'in-

terruption des services de santé et d'éducation, ainsi qu'une grave pénurie de nourriture et de médicaments, dans un contexte d'effondrement quasi total des infrastructures.

"La destruction des foyers de l'enfance a entraîné la dispersion des orphelins entre des centres d'accueil temporaires et des abris manquant des conditions de stabilité les plus élémentaires, tandis que les restrictions et la fermeture des points de passage entravent l'acheminement de l'aide", a indiqué la porte-parole du ministère, Aziza al-Kahlout.

De son côté, le directeur général des projets de l'association caritative Al-Baraka, Raafat Janina, a précisé que les institutions en charge des orphelins font face à d'importantes difficultés en raison de l'augmentation rapide de leur nombre et du manque de financement extérieur. Il a lancé, à ce titre, un appel urgent à la communauté internationale pour "assurer des allocations mensuelles, réhabiliter les institutions éducatives et lancer des programmes de soutien psychologique pour aider les enfants à surmonter les traumatismes".

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Plus de 260 journalistes palestiniens tombés en martyrs

Plus de 260 journalistes palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 240 autres ont été arrêtés et détenus durant l'agression génocidaire sioniste sur la bande de Ghaza, ont indiqué, dimanche, la Commission des affaires des prisonniers et ex-prisonniers, le Club des prisonniers palestiniens et la Fondation Addameer pour le soutien des prisonniers et les droits de l'homme, dans un communiqué conjoint. A l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, les trois organisations ont relevé que l'occupation sioniste a intensifié son ciblage systématique des journalistes tout au long de près de trois années de génocide continu contre le peuple palestinien, dans le cadre d'une politique intégrée visant à faire

taire la voix palestinienne et à occulter la vérité.

Ce ciblage comprend des assassinats directs, des arrestations arbitraires, ainsi que des poursuites et menaces systématiques, consacrant ainsi l'une des périodes les plus sanglantes de l'histoire du journalisme palestinien.

Elles ont précisé que parmi les journalistes détenus figurent quatre femmes, dont la journaliste Islam Amarna, arrêtée dimanche matin au camp de Dheisheh à Beit Lehm, dans le cadre de la poursuite de la politique de ciblage des journalistes. Elle est la sœur du journaliste Ouseyd Amarna, placé en détention administrative. Elles ont ajouté qu'au moins 14 journalistes de Ghaza sont toujours détenus, tandis

que deux autres journalistes de l'enclave palestinienne, Nidal Al-Wahidi et Haitham Abdel Wahed, restent victimes de disparition forcée, dans une violation grave du droit international et du droit international humanitaire, révélant une volonté de dissimuler leur sort.

Dans un nouveau crime venant s'ajouter au registre des violations commises dans les prisons sionistes, le journaliste Marwan Herzallah est tombé en martyr en mars 2026 à l'intérieur de la prison de Megiddo, en raison d'une politique de "mise à mort lente" par privation délibérée de soins médicaux, et ce malgré son état de santé connu, lui qui avait auparavant subi une blessure ayant conduit à l'amputation de l'une de ses jambes.

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

La liberté de la presse en Palestine est un combat quotidien

Le Syndicat des journalistes palestiniens a affirmé, dimanche, que la liberté de la presse en Palestine "n'est pas un slogan, mais un combat quotidien" face aux violations et agressions continues de l'occupation sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Le syndicat a indiqué à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée le 3 mai, qu'il assume ses responsabilités nationales et professionnelles, rappelant "les sacrifices des journalistes palestiniens qui ont payé un lourd tribut pour défendre la vérité dans un contexte exceptionnel où la parole et l'image sont prises pour cible, et où les journa-

listes sont poursuivis pour le simple exercice de leur métier".

Il a souligné que les journalistes "font face à une recrudescence des attaques directes, à des restrictions de couverture, ainsi qu'à des arrestations et des assassinats dans l'exercice de leur mission". Le syndicat a rendu hommage, par la même, aux journalistes martyrs, aux détenus et aux blessés, ainsi qu'à tous ceux qui continuent de porter le message de la parole libre malgré les dangers, affirmant que "ces crimes ne les dissuaderont pas d'accomplir leur devoir professionnel et national".

Le syndicat a également tenu la commu-

nauté internationale et les organisations de défense des droits humains, pour responsables de leurs obligations juridiques et morales en matière de protection des journalistes palestiniens, appelant à la poursuite des auteurs de ces crimes et à la fin de l'impunité.

Il a, en outre, appelé le peuple palestinien, les journalistes et l'ensemble des forces nationales et des organisations de la société civile à participer massivement aux actions et rassemblements de solidarité, et à s'unir dans la défense de la liberté de la presse et du droit du peuple palestinien à faire entendre sa voix au monde.

SYRIE

L'entité sioniste attaque à l'artillerie les banlieues de Quneitra et de Darâa

Les forces sionistes ont visé, samedi soir, à l'artillerie plusieurs zones dans les banlieues de Quneitra et de Darâa dans le sud-ouest et le sud de la Syrie, a rapporté dimanche l'agence de presse syrienne Sana.

Selon la même source, les forces sionistes "ont tiré plusieurs obus d'artillerie en direction de la forêt du village de Kudna, de la colline

d'Ahmar al-Charqi et du sud de la localité d'Al-Rafid, dans le sud du gouvernorat de Quneitra sans faire de victimes". A Darâa, l'armée sioniste a attaqué à l'artillerie les abords du village de Jamlah, dans le bassin du Yarmouk à l'ouest du gouvernorat, a ajouté l'agence syrienne. Vendredi, les forces sionistes avaient déjà pris pour cible aux obus de mortier les environs du

barrage d'Al-Mantara, dans la banlieue nord de Quneitra. L'entité sioniste poursuit ses agressions et ses violations de l'accord de désengagement de 1974, en multipliant les incursions notamment dans le sud syrien, les descentes, les arrestations et le nivellement de terres. La Syrie réclame de manière constante le retrait des forces sionistes de son territoire.

SOUDAN

Une frappe de drone fait cinq morts près de Khartoum

Une frappe de drone a visé samedi pour la deuxième fois en quelques jours la région de Khartoum, touchant un véhicule et faisant cinq morts, a affirmé l'ONG Emergency Lawyers, un groupe indépendant qui documente le conflit soudanais. Un drone des Forces de soutien rapide (FSR) a frappé samedi matin un véhicule civil dans le sud d'Omdourman, la ville qui jouxte Khartoum, tuant toutes les personnes à bord, selon Emergency Lawyers. Mardi, une frappe de drone avait visé pour la première fois depuis des mois la région de Khartoum, touchant un hôpital et une station-service de Jebel Awliya, à 40 km au sud de la capitale. Les FSR avaient mené une série de frappes de drones sur Khartoum l'an dernier, visant principalement des sites militaires, des centrales électriques ou des infrastructures hydrauliques. Depuis plusieurs mois, la capitale connaît un calme relatif. Plus de 1,8 million de déplacés sont revenus et l'aéroport a repris ses vols intérieurs, même si une grande partie de la ville reste privée d'électricité et des services de base. Entrée dans sa quatrième année, la guerre, qui a provoqué la pire catastrophe humanitaire au monde selon l'ONU, a fait des dizaines de milliers de morts, certaines estimations faisant état de plus de 200.000 décès.

GRÈCE

Le 1er mai le plus froid depuis 70 ans

Le 1er mai le plus froid depuis 70 ans a été enregistré en Grèce, en raison notamment de la présence de vents provenant du nord et de pluies, selon le météorologue Panagiotis Giannopoulos, cité samedi par plusieurs médias grecs. "En 1987, la température à Athènes était de 17 degrés Celsius, en 1944 elle était de 16 degrés et ce 1er mai, elle était de 14 degrés: un record en 70 ans", a expliqué le météorologue au média grec Ta Nea et au site in.gr. Samedi, des chutes de neige ont même été observées dans plusieurs régions montagneuses du pays, comme dans le nord près de Serrés et en Arcadie, dans le Péloponnèse. La vague de froid ne devrait cependant pas durer, selon les prévisions météorologiques, puisque dès la semaine prochaine, les températures devraient revenir à la normale pour la saison, soit plus de 20 degré Celsius.

## ATHLÉTISME

## Chenitef et Triki en stage de formation pour athlètes d'élite à Constantine

Les internationaux algériens Haïthem Chenitef (800 mètres) et Yasser Mohamed Tahar Triki (triple saut) ont rehaussé de leur présence le stage de formation au profit des athlètes d'élite, qui s'est ouvert ce dimanche 3 mai à l'Institut national de formation des cadres de la jeunesse et des sports à Constantine.

"Leur présence a apporté une impor-

tante plus-value à ce stage, surtout qu'il ont profité de l'occasion pour motiver les autres candidats et partager leur riche expérience avec eux", a-t-on appris auprès des organisateurs. Plusieurs séances théoriques et pratiques étaient inscrites au programme de cette première journée d'étude, dirigée par différents experts dans le domaine. A titre d'exemple, la séance de psychologie a été di-

rigée par le professeur Rédha Hamrouche, alors que les séances de physiologie et d'athlétisme ont été respectivement animées par les professeurs Khaled Guerioune et Mohamed Bouriou. Une initiative qui s'inscrit dans le programme d'accompagnement des athlètes d'élite, en leur prodiguant une formation académique, en parallèle de leur carrière sportive.

## NATATION

## Coup d'envoi de la 6e édition du tournoi national universitaire à Constantine

Le coup d'envoi de la 6e édition du tournoi national universitaire de natation a été donné, dimanche à Constantine, à l'initiative de la coordination des établissements universitaires de la wilaya, a-t-on appris auprès d'un cadre de cette coordination.

Plus de 170 étudiants issus de plusieurs établissements d'enseignement supérieur de plusieurs wilayas du pays, prennent part à cette compétition organisée à la piscine olympique du complexe sportif Chahid Hemlaoui, situé au chef-lieu de wilaya, a

précisé à l'APS Mehdi Alsamarai, membre de cette coordination, également directeur des activités scientifiques, culturelles et sportives de l'Université Salah-Boubnider (Constantine 3). L'initiative qui coïncide avec la commémoration du 81e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, vise "à redynamiser la pratique sportive et à échanger les connaissances et les expériences dans ce domaine entre les étudiants de différents coins du pays", a-t-il souligné.

Organisé en étroite coordination avec la ligue de wilaya de la natation, le tournoi, a

ajouté le même responsable, s'inscrit dans le cadre du programme national des activités sportives universitaires, tracé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la saison 2025-2026. A signaler que 43 universités, centres universitaires, écoles nationales supérieures et directions des œuvres universitaires de 30 wilayas du pays dont Ain Defla, Mostaganem, M'sila, Souk Ahras, Tizi Ouzou, Oran, Annaba, Jijel, Sidi Bel Abbès et Constantine, participent à ce tournoi de 2 jours.

## JUDO / OPEN AFRICAIN D'ALGER 2026

## Une douzaine de pays confirment leur participation

Une douzaine de pays ont déjà confirmé leur participation au tournoi international Open africain d'Alger, prévu du 22 au 24 mai, en attendant l'engagement des nations restantes, ce qui devrait porter le nombre total à une trentaine de pays, selon les organisateurs.

Outre le Niger et l'Afrique du Sud, plusieurs autres pays d'Europe, d'Amérique et d'Asie ont confirmé, en effet, leur engagement dans cette compétition, ouverte aux cadets, juniors et seniors des deux sexes, à l'image de Malte, la Belgique, la Russie, la Grande Bretagne, le Canada, l'Arabie Saou-

dite et le Kirghizistan. La compétition débutera par les épreuves des juniors, prévues le 22 mai et qui seront directement suivies par les épreuves des cadets, programmées le lendemain, avant de laisser place aux épreuves des seniors, prévues le 24 mai, en clôture de la compétition.

## FOOT

## Le CRB dos au mur face à l'USM Khenchela

Le CR Belouizdad, groggy après sa désillusion en "Dame Coupe", espère relever la tête à domicile face à l'USM Khenchela, à l'occasion de la mise à jour de la 18e journée de la Ligue 1 Mobilis, prévue lundi à 17h45 au stade Nelson-Mandela de Baraki.

Le CR Belouizdad (6e, 38 pts) tentera de se relever après la désillusion de la finale de la Coupe d'Algérie. Encore marqué par cette défaite, le club de Laâquiba devra puiser dans ses ressources mentales et physiques pour repartir de l'avant. Les coéquipiers du capitaine Benghit sont désormais dos au mur et condamnés à s'imposer sur leur pelouse pour conserver leur chance d'être sur le podium à la fin de la saison et pouvoir disputer une compétition africaine.

Néanmoins, la tâche ne sera pas facile pour les hommes de Salim Sebaa face à l'USM Khenchela (9e, 34 pts), une équipe ambitieuse qui se déplacera à Alger avec la ferme intention de se racheter après la lourde défaite concédée à Béchar face au dauphin du leader, la JS Saoura (3-0).

Pour le coach du CRB, Salim Sebaâ, son équipe n'a pas d'autres alternatives que le succès contre l'USMK afin de rester dans la

course pour une place africaine.

"Après la défaite en finale de la Coupe d'Algérie, nous sommes dans l'obligation de sauver notre saison par la 2e place, qualificative à la Ligue des Champions. Il nous reste huit matchs à disputer en un mois, à nous d'être à la hauteur", a indiqué Salim Sebaâ.

L'autre rencontre de mise à jour de la

18e journée entre l'USM Alger et le Paradou AC, initialement prévue ce lundi à 20h00, a été finalement reportée à une date ultérieure pour permettre aux "Rouge et Noir" de bien préparer la finale aller de la Coupe de la Confédération africaine contre la formation égyptienne du Zamalek, programmée samedi prochain à 20h00 au stade 5 juillet.



## CR BELOUIZDAD

**Mohamed Arar nouveau président du Conseil d'Administration, Jaber Naâmoune directeur sportif**

Mohamed Arar a été nommé président du Conseil d'administration de la société sportive par actions (SSPA) CR Belouizdad, alors que Jaber Naâmoune a été désigné au poste de directeur sportif, a annoncé dimanche le groupe "Madar Holding" dans un communiqué publié sur son site officiel. "Madar Holding a décidé de dissoudre le conseil d'administration actuel du club et de mettre fin aux fonctions de son président, Badredine Bahloul.", a indiqué "Madar Holding" dans son communiqué. A cet effet, un nouveau conseil d'administration a été constitué, composé de: Mohamed Arar, Hocine Haddouche, Abdelkrim Benslam, Boualem Boukeroucha et Yazid Taghout. A l'issue de sa première réunion, le nouveau conseil d'administration a élu Mohamed Arar à sa présidence, succédant ainsi à Bahloul, dans le cadre d'une nouvelle vision de gestion du club. Dans le même sillage, le conseil d'administration a décidé de nommer Jaber Naâmoune au poste de directeur sportif, en lui accordant des prérogatives élargies pour la gestion des affaires sportives de l'équipe. "Madar Holding" a réaffirmé son engagement à entreprendre des réformes profondes et radicales au niveau du club, tout en œuvrant pour remettre le CR Belouizdad sur le chemin des résultats positifs et des podiums, ainsi que pour représenter l'Algérie de la meilleure manière possible dans les compétitions continentales.

## CYCLISME - TOUR DU BÉNIN 2026

**L'Algérien Youcef Reguigui termine à la 11e place**

L'Algérien Youcef Reguigui a pris la onzième place lors de la cinquième et dernière étape de la 21e édition du Tour Cycliste du Bénin, disputée samedi, sur une distance de 128,65 kilomètres, entre Zogbobomey et Cotonou. Il a bouclé la distance en 3h10.34, soit avec le même chrono que le vainqueur de cette étape, le Letton Kristians Belohvosciks, qui conserve son maillot jaune de leader. Sociétaire de l'équipe allemande Bike AID, le Letton remporte ainsi cette 21e édition du Tour Cycliste du Bénin, longue de 712,77 kilomètres et bouclée en 16h 47min 27sec. Au classement général final, Belohvosciks a devancé le Mauricien Alexandre Mayer, ayant pris la deuxième place, avec 42 secondes de retard, alors que le meilleur algérien au général a été Nassim Saïdi, qui a terminé 18e, avec 2:54 de retard sur le vainqueur. Son compatriote Anes Riahi, lui, a pris la 21e place, à 3:01 du vainqueur, au moment où Youcef Reguigui s'est contenté de la 30e place, avec 3:34 de retard sur Belohvosciks. Au classement général par équipes, la sélection nationale algérienne a pris la sixième place, sur un total de douze équipes. Pour rappel, l'Algérie a engagé trois autres cyclistes dans cette compétition, à savoir Ali Zakaria Sahiri, Abdallah Benyoucef et surtout, Mohamed Najib Assal qui a brillé au début de ce tour, en remportant successivement les 2e et 3e étapes.





## Hippodrome Guirri Aissa Ben Saker de Barika

Journée N° 122

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Tiercé Quarté et Quinté

### 1 - MAIDANE

MS. GUEHIOUCHE 56 kg  
10-12-2023 1.200 m retiré  
T. KOUAOUCI 53 kg 13 pts  
22-04-2025 1.400 m 9ème  
MS. AIDA 54 kg 12 pts  
04-05-2025 1.400 m 7ème  
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts  
29-03-2026 1.300 m 12ème  
F. CHAABI 54 kg 14 pts  
Ses premiers pas aux courses hippiques ne plaident pas en sa faveur. Il ne fera qu'une simple figuration pour remplir les stalles avec MS. Guehiouche.

Conclusion : A revoir.

### 2 - DHAME

A. KOUAOUCI 55 kg  
12-01-2025 1.300 m 5ème  
A. KOUAOUCI 55 kg 17 pts  
16-02-2025 1.400 m 3ème  
O. CHEBBAH 54 kg 18 pts  
23-02-2025 1.600 m 8ème  
O. CHEBBAH 55 kg 13 pts  
04-03-2025 1.400 m 8ème  
O. CHEBBAH 55 kg 12 pts  
13-04-2025 1.600 m 7ème  
A. KOUAOUCI 55 kg 13 pts  
Il ne faut pas la condamner à cause de son manque de compétition. Le parcours du jour lui convient sous les ordres de A. Kouaouci.

Conclusion : Une priorité.

### 3 - SOUMOUD

A. HEBRI 55 kg  
Course d'entrée, on attendra pour juger son premier pas sur 1.300m.  
Conclusion : Inédite.

### 4 - KAYDA

AB. AIDA 55 kg  
12-10-2025 1.000 m 6ème  
A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts

26-10-2025 1.200 m retirée  
AB. SID 52 kg 12 pts  
23-11-2025 1.200 m 2ème  
A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts  
14-12-2025 1.400 m 12ème  
A. KOUAOUCI 55 kg 13 pts  
29-03-2026 1.300 m 8ème  
A. KOUAOUCI 55 kg 14 pts  
Certes, elle vient de décevoir à deux reprises, mais il faut quand même s'en méfier. Elle demeure compétitive pour un accessit dans ce genre de course.

Conclusion : Une possibilité.

### 5 - CARBILE

CH. ATALLAH 55 kg  
14-12-2025 1.400 m 7ème  
O. CHEBBAH 55 kg 13 pts  
04-01-2026 1.400 m retiré  
H. RAACHE 55 kg 12 pts  
01-02-2026 1.200 m 10ème  
MS. AIDA 55 kg 14 pts  
21-02-2025 1.300 m 13ème  
AP/ Y. CHELLAL 52 kg 14 pts  
29-03-2026 1.300 m 9ème  
CH. ATALLAH 54 kg 14 pts  
Il n'a montré aucune valeur suffisante depuis son premier pas aux courses hippiques.

Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour garnir les stalles.

Conclusion : A revoir.

### 6 - JAMILA

S. BENYETTOU 55 kg  
10-11-2024 1.300 m 7ème  
B. GACEM 54 kg 12 pts  
29-12-2024 1.400 m 9ème  
F. CHAABI 54 kg 17 pts  
26-01-2025 1.600 m 12ème  
AH. CHAABI 54 kg 13 pts  
13-04-2025 1.600 m 9ème  
F. CHAABI 54 kg 13 pts

Départ de la première course à 16h - Prix: Dlih Lakhdari - Pur-Sang arabe  
Distance : 1.300 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Tiercé-Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
M. CHOUDER	1 MAIDANE	MS. GUEHIOUCHE	56	1	PROPRIETAIRE
AL. KOUAOUCI	2 DHAME	A. KOUAOUCI	55	9	A. KOUAOUCI
ML. BENDAKMOUS	3 SOUMOUD	A. HEBRI	55	8	L. DOUDARI
MED. DJEMALI	4 KAYDA	AB. AIDA	55	3	PROPRIETAIRE
M. SELLAMI	5 CARBILE	CH. ATALLAH	55	4	PROPRIETAIRE
B. MAHBOUB	6 JAMILA	S. BENYETTOU	55	11	PROPRIETAIRE
M. BECHAIRIA	7 SURKHOIS SEPT	W. BENDJEKIDEL	54	10	PROPRIETAIRE
S. HADJI	8 AUROGUITE retiré	T. LAZREG	54	2	PROPRIETAIRE
AH. MEKKAOUI	9 GO OF WAR	O. CHEBBAH	54	12	MED. MEKKAOUI
R. SIDI OTHMANE	10 EL KOURDI	MS. AIDA	54	13	A. LATTELI
ML. BENDAKMOUS	11 MEGWAR HACHED	M. THAMEUR	53	6	L. DOUDARI
S. DLIH	12 MORZAKA	D. BOUBAKRI	52	7	PROPRIETAIRE
M. LACHEHEB	13 JOMANA (0)	AP/ Y. CHELAL	50	5	H. FERHAT

04-05-2025 1.400 m 1ère T.N.C

A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts  
Le parcours du jour lui convient pour négocier un accessit malgré son manque de compétition.

Conclusion : Une priorité.

### 7 - SUKHOIS SEPT

W. BENDJEKIDEL 54 kg  
Course d'entrée, il est difficile de lui accorder un crédit.

Conclusion : Inédit.

### 8 - AUROGUITE

T. LAZREG 54 kg  
Conclusion : Retiré.

### 9 - GO OF WAR

O. CHEBBAH 54 kg  
26-01-2025 1.600 m 6ème  
R. BAGUIRA 58 kg 13 pts  
04-01-2026 1.400 m 6ème  
R. BAGUIRA 54 kg 12 pts  
23-01-2026 1.500 m 8ème  
AB. AIDA 54 kg 12 pts  
23-03-2026 1.500 m 5ème  
T. LAZREG 54 kg 12 pts  
12-04-2026 1.600 m retiré  
O. CHEBBAH 55 kg 12 pts  
Il demeure compétitif un accessit sous les ordres de O. Chebbah.

Conclusion : Une priorité.

### 10 - EL KOURDI

MS. AIDA 54 kg 13 pts  
28-04-2024 2.000 m 5ème  
O. CHEBBAH 55 kg 10 pts  
19-11-2024 1.400 m 2ème  
O. CHEBBAH 54 kg 12 pts  
29-12-2024 1.400 m 3ème  
O. CHEBBAH 55 kg 17 pts  
26-01-2025 1.600 m 7ème  
S. BENYETTOU 55 kg 13 pts  
20-05-2025 1.600 m 5ème  
O. CHEBBAH 55 kg 14 pts  
Il ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles avec MS. Aida.  
Conclusion : Une priorité.

### 11 - MEGWAR HACHED

M. THAMEUR 53 kg  
Course d'entrée, sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable.  
Conclusion : Inédit.

### 12 - MORZAKA

D. BOUBAKRI 52 kg  
23-11-2025 1.200 m 3ème  
AB. AIDA 53 kg 12 pts  
14-12-2025 1.400 m 6ème  
AB. AIDA 53 kg 13 pts  
01-01-2026 1.500 m 6ème  
AB. AIDA 54 kg 8 pts

01-02-2026 1.200 m 5ème  
AB. AIDA 54 kg 14 pts  
21-02-2026 1.300 m 8ème  
AZ. ATHMANA 54 kg 14 pts  
Sa participation à l'arrivée est assurée pour une place honorable avec D. Boubakri.

Conclusion : Une priorité.

### 13 - JOMANA

AP/ Y. CHELLAL 50 kg  
18-01-2026 1.600 m 8ème  
JJ/ Y. MOUISSI 56 kg 14 pts  
01-02-2026 1.200 m 9ème  
F. CHAABI 54 kg 14 pts  
15-02-2026 1.600 m 10ème  
A. HEBRI 54 kg 13 pts  
21-02-2026 1.300 m 10ème  
A. HEBRI 54 kg 14 pts  
29-03-2026 1.300 m 5ème  
AP/ Y. CHELLAL 52 kg 14 pts  
Elle est à retenir en priorité d'autant qu'elle va partir une nouvelle fois avec l'apprenti Chellal.  
Conclusion : Une possibilité.

### Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de Barika  
Dimanche 03/05/2026

Paris TIERCE-QUARTE-QUINTE

8 - 1 - 4 - 12 - 2

TIERCE

G: 2.800 DA

QUARTE

G: 2.400 DA P: 240 DA

QUINTE

G: 52.120 DA P: 1.900 DA

PRONOSTICS

### PARI TIERCE

10 - 6 - 12 - 13  
Possibilités: 2 - 9  
Champ F : 10 - 6 - X  
Champ F : 10 - X - 12  
Champ F : X - 6 - 12  
10 - 12 - 6 - 13 - 2

### PARI QUARTE

10 - 6 - 12 - 13 - 2  
Possibilités: 9 - 4  
Champ F : 10 - 6 - 12 - X  
Champ F : 10 - 6 - X - 13  
Champ D : 10 - 6 - X - X  
10 - 12 - 6 - 13 - 2 - 9

### PARI QUINTE

10 - 6 - 12 - 13 - 2 - 9  
Possibilité: 4  
Champ F : 10 - 6 - 12 - 13 - X  
Champ F : 10 - 6 - 12 - X - 2  
Champ D : 10 - 6 - 12 - X - X  
10 - 12 - 6 - 13 - 2 - 9 - 4

